

Strasbourg, le 29 NOV. 2021

**LE PRESIDENT**

Monsieur Georges PFISTER  
Maire  
Mairie  
10 rue du Général Leclerc  
67270 HOCHFELDEN

Monsieur le Maire,

Je me permets de revenir vers vous concernant votre projet d'aménagement au centre de Hochfelden, mon courrier du 29 avril dernier étant resté sans réponse. J'ai à nouveau été alerté de la prochaine démolition de la maison, place de la Libération, malgré les discussions engagées avec l'ASMA et le positionnement d'un futur acquéreur, prêt à restaurer cette maison.

La proposition de l'ASMA, qui ne remet pas en cause le projet de stationnement, permettrait de conserver un patrimoine qui donne toute la cohérence architecturale de nos villages et d'installer des habitants en cœur de bourg. Cette proposition semble un compromis satisfaisant pour la qualité patrimoniale et l'attractivité commerciale du centre bourg.

Au-delà de la conservation du patrimoine, votre projet interroge également d'autres aspects des politiques actuelles de la Collectivité européenne d'Alsace. En effet, l'installation d'un jeune couple, en centre bourg, dans une maison ancienne, est une opportunité pour notamment éviter l'étalement urbain. De plus, la restauration du bâti existant répond à des enjeux de sobriété d'exploitation des ressources.

Je vous invite donc à reconsidérer le projet dans sa globalité. Je réitère ma proposition d'accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace. Mes services sont mobilisables pour envisager un projet qui allie patrimoine, urbanisme, accès aux commerces et gestion du stationnement, contribuant ainsi à la qualité de vie et à l'attractivité de votre ville. Mes services se tiennent à la disposition de vos équipes pour réfléchir avec elles à toutes les options possibles et vous proposer un accompagnement correspondant.

Je vous invite à contacter Francis Klein, directeur délégué pour le territoire Ouest (03 68 33 82 08 – [francis.klein@alsace.eu](mailto:francis.klein@alsace.eu)).

**Collectivité européenne d'Alsace**

Hôtel du Département  
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département  
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | [www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

En espérant que le devenir de ce bâti patrimonial trouve un dénouement heureux, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric BIERRY

Copie :

ASMA

Marie-Paule Lehmann et Etienne Burger, Conseillers d'Alsace du canton de Bouxwiller

**Collectivité européenne d'Alsace**

Hôtel du Département

Place du Quartier Blanc

67964 Strasbourg Cedex 9

03 88 76 67 67

[www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)